

AU CŒUR DE LA PICARDIE

SOCIAL

DE LA RÉGION AUX TERRITOIRES

Une situation fortement contrastée en ce qui concerne les déterminants sociaux, notamment une opposition urbain/rural

Les Programmes régionaux d'accès à la prévention et aux soins (Praps), en direction des personnes en situation de précarité, ont été institués par la loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions. Après trois générations (2003-2006, 2004-2008 et 2009-2011), le Praps est devenu, par la loi portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires de juillet 2009, une composante obligatoire du projet régional de santé (PRS). Son principal enjeu est de permettre la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, et pour ce faire une connaissance précise des caractéristiques sociales de la population de Picardie est nécessaire. C'est ce que propose ce document à un niveau territorial fin : l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) et, pour les huit principales communes, le quartier. Il met ainsi en exergue des situations fort contrastées au sein de la région.

Même s'il existe des différences importantes entre notamment le Sud et le Nord pour nombre de données dans le domaine socio-démographique, l'une des caractéristiques majeures de la région a trait à la jeunesse de la population qui se traduit par le fait que 32,2 % des Picards ont moins de 25 ans et 7,9 % ont 75 ans ou plus contre respectivement, au niveau national, 30,6 % et 9,0 % au recensement de 2010. Outre la jeunesse de sa population, un des atouts de la région est sa « forte » fécondité, avec le troisième indice conjoncturel de fécondité (ICF) le plus important de l'Hexagone (2,06 enfants par femme pour 2005-2011), cette moyenne masquant là encore des disparités. Ainsi, le département de la Somme est le seul à présenter un ICF (1,90) plus faible que la moyenne nationale (1,99), dû en particulier à la population estudiantine présente dans la capitale régionale. Mais cette fécondité importante se traduit parfois par un taux très élevé de naissances chez des mères mineures, notamment dans le nord de l'Aisne.

Ceci est d'autant à prendre en compte que les naissances intervenant à l'adolescence entraînent souvent une précarisation de la mère et de son enfant.

La population régionale est marquée par une forte proportion d'ouvriers, surtout dans l'Aisne et la Somme (à l'exception là encore de la capitale picarde et de son pourtour proche). Dans l'Oise, les cadres et les actifs occupés ayant une profession intellectuelle supérieure ou intermédiaire sont plus nombreux que dans les deux autres départements. Les agriculteurs quant à eux sont surtout présents dans l'arrondissement du nord-est de la région. Ces différences en termes de structure socioprofessionnelle se traduisent assez logiquement par des différences de revenus. Ces écarts entre revenus deviennent encore plus importants lorsque le chômage survient. En Picardie, il est depuis de très nombreuses années plus élevé que dans le reste du territoire français. Ainsi, le taux de chômage au troisième trimestre 2013 est de 12,6 % dans la région contre 10,4 % dans l'Hexagone, taux atteignant même près de 18 % en Thiérache. La population picarde est fragile professionnellement, d'autant que les personnes de 20-29 ans pas ou peu diplômées sont particulièrement nombreuses, majoritairement dans le nord de l'Aisne et dans l'est de la Somme.

Enfin, ce sont les populations des grandes villes et celles du nord de la région qui perçoivent davantage les prestations de nature sociale et familiale. Ainsi, 43,8 % des ménages picards sont allocataires de prestations familiales (Caf ou MSA) en Picardie contre 41,8 % au niveau national en 2011 ; cette proportion atteint plus de 45 % dans les arrondissements de Saint-Quentin et Vervins et près de 49 % dans celui d'Amiens. Pour d'autres allocations, comme l'ASF, le taux de bénéficiaires (7,2 pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans) est proche du niveau national (7,1), mais est marqué toutefois par de fortes disparités infra-régionales (maximum de 10,6 % dans l'arrondissement de Saint-Quentin).

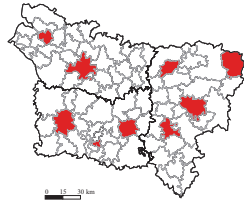
Données sociales

De nombreuses données de nature sociale sont produites par différents organismes pour leurs besoins internes. Outre leur vocation première, ces données permettent d'améliorer la connaissance dans le domaine social de la population au plan régional et infra-régional. En Picardie, ces données sont rassemblées au sein de la Plateforme sanitaire et sociale, puis validées et analysées pour aboutir à la production d'indicateurs de suivi et de travaux synthétiques. Une description de la situation sociale relativement fine est rendue possible via la production d'indicateurs déclinables à différents niveaux géographiques, et la plus complète possible, par la multitude des thèmes couverts. Les indicateurs disponibles se rapportent aux thématiques suivantes : démographie, emploi, fragilité professionnelle et revenu, éducation et scolarité, prestations de nature sociale, logement, personnes handicapées, enfance et familles et personnes âgées. Un outil de calcul permet de gérer ces données de façon rapide et adaptée. Sa finalité est de fournir aux différents partenaires de la Plateforme sanitaire et sociale l'accès aux indicateurs calculés automatiquement à différents niveaux géographiques grâce à l'interrogation des tables de données préalablement intégrées à cet outil ; cela est offert dans un contexte où la dimension territoriale constitue un axe essentiel de la politique régionale de santé et, de façon plus large, des politiques publiques.

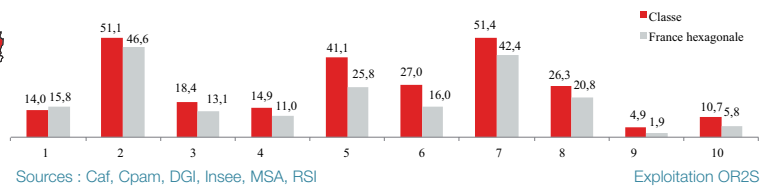
Une typologie sociale de la Picardie en six classes¹

Situation sociale défavorable, mais contrastée au sein des villes

Composée des EPCI regroupant les principales agglomérations de la région et d'un EPCI rural situé au nord-est de l'Aisne, cette classe a des indicateurs sociaux très défavorables, mais avec une situation contrastée au sein des villes et entre celles-ci.



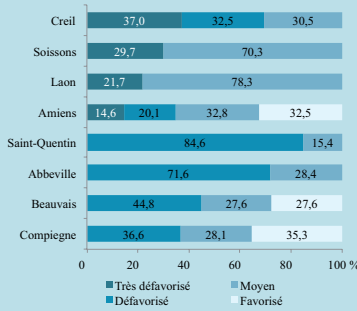
9 EPCI regroupant 620 000 habitants, soit 32,4 % de la population régionale²



Les EPCI constituant cette classe présentent des indicateurs sociaux qui ont tendance à être les plus défavorables de la région. Ainsi, parmi ces EPCI qui enregistrent les plus forts taux d'allocataires, sont notamment à mentionner les prestations sociales suivantes : allocation de soutien familial (ASF), revenu de solidarité active (RSA), allocation logement et allocation aux adultes handicapés (AAH). De même, ces EPCI présentent les plus forts taux de bénéficiaires de la CMU (de base et complémentaire). Les proportions de familles dont les ressources sont inférieures à la moitié et aux trois quarts du Smic y sont plus élevées. Si la part de familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans est plus faible en Picardie qu'en France, celle de cette classe y est plus importante. Le taux de fécondité de mères mineures y est plus élevé. Le niveau de précarité est également marqué par un plus fort taux de chômage dans les EPCI de cette classe. Enfin, la densité de logements sociaux y est nettement plus élevée. Cependant, comme l'illustre l'encadré ci-dessous, les indicateurs sociaux défavorables observés pour ces EPCI, regroupant les huit grandes villes de la région, masquent en réalité une situation contrastée entre celles-ci, d'une part, et à l'intérieur même de ces villes, d'autre part.

Typologie sociale des huit principales villes de la Picardie

Répartition de la population, suivant le profil social



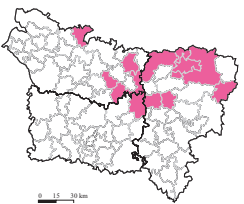
Des analyses complémentaires* menées au niveau des quartiers** des huit villes regroupées au sein de la classe 1, montrent que près d'un cinquième de la population de ces villes (18,4 %) habite en réalité dans un quartier caractérisé par une situation sociale plus favorisée (avec des indicateurs qui sont comparables voire, pour certains, meilleurs que ceux observés au niveau national). Cependant, seules trois villes sont concernées : Amiens, Beauvais et Compiègne. À l'inverse, près de la moitié de la population des huit principales villes de la région habite dans un quartier se trouvant dans une situation sociale défavorisée, voire très défavorisée (respectivement 35,8 % et 11,5 %). Les villes de Creil, Saint-Quentin et Abbeville sont plus particulièrement concernées avec au moins 70 % de leur population qui réside dans des quartiers socialement défavorisés (voire très défavorisés pour 37,0 % de la population de Creil).

* Les mêmes types d'analyses que celles menées pour les EPCI de la Picardie l'ont été au niveau des quartiers des huit grandes villes de la région mais sur un nombre restreint de variables du fait de la disponibilité des données à ce niveau géographique. Les indicateurs utilisés pour ces analyses complémentaires sont : part d'ouvriers actifs occupés, part des ménages fiscaux non imposables, taux de chômage (au sens du recensement), part de familles monoparentales, part des personnes de 75 ans ou plus et taux de bénéficiaires de la CMU complémentaire.

** ou regroupement de quartiers ou d'Iris lorsque les effectifs de population sont trop faibles, pour garantir une stabilité statistique. Du fait de l'instabilité des données disponibles, 0,5 % de la population de ces villes a été exclu de l'analyse.

Situation sociale défavorable

Composée d'EPCI plutôt situés en zone rurale et essentiellement dans le nord-est de la région, cette classe présente une situation sociale défavorable.



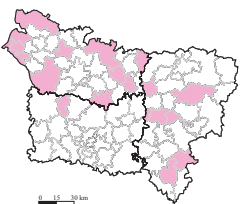
14 EPCI regroupant 240 000 habitants, soit 12,6 % de la population régionale²



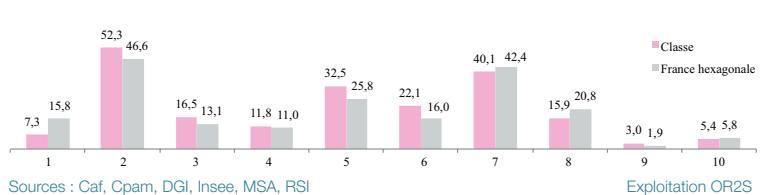
Les EPCI constituant cette classe présentent une situation sociale défavorisée, même si ce constat est un peu moins marqué que pour ceux regroupés au sein de la classe précédente. Ainsi, ils sont caractérisés par un taux de chômage relativement important, de même que le taux d'allocataires du RSA, de l'AAH, de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), des allocations logement, de l'ASF et que la part de bénéficiaire de la CMU complémentaire. Cette situation défavorable est également illustrée par des proportions relativement importantes de foyers fiscaux non imposables et de jeunes de 20-29 ans sortis du système scolaire pas ou peu diplômés.

Situation sociale plutôt défavorable

Composée d'EPCI essentiellement situés dans la partie nord de la région, cette classe se trouve dans une situation sociale plutôt défavorable en regard de la situation nationale, avec une population plutôt âgée et/ou ouvrière.



20 EPCI regroupant 260 000 habitants, soit 13,7 % de la population régionale²



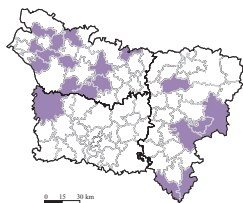
En regard de l'ensemble des EPCI de la région, ceux constituant cette classe sont dans une situation sociale intermédiaire, mais qui reste cependant plutôt défavorable comparativement au niveau national. La proportion d'ouvriers actifs occupés a tendance à être élevée pour les EPCI de cette classe et, à l'inverse, les proportions de cadres ou d'actifs occupés exerçant une profession intellectuelle supérieure ou intermédiaire y sont plus faibles. La proportion des personnes de 75 ans ou plus y est plus élevée. Ainsi, si cette proportion est moindre en Picardie qu'en France, celle enregistrée dans cette classe y est plus importante.

¹ Cf. encadré « Construction de la typologie sociale » en dernière page.

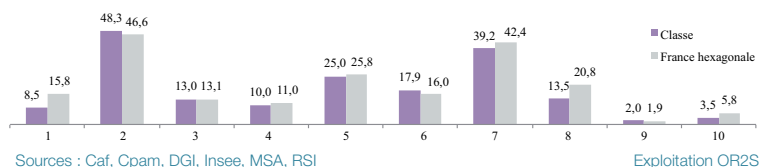
² Les graphiques présentent les valeurs pour la classe et la France hexagonale de dix indicateurs dont la correspondance entre le numéro et l'intitulé figure dans l'encadré ci-contre intitulé « Indicateurs représentés graphiquement et utilisés pour effectuer la typologie ». La population mentionnée est celle au recensement de 2009.

Situation sociale intermédiaire

Composée d'EPCI situés le plus souvent en périphérie de ceux regroupant les grandes agglomérations, cette classe a une situation sociale un peu plus favorisée en regard de la situation régionale et proche de la situation nationale.



19 EPCI regroupant 230 000 habitants, soit 12,0 % de la population régionale²



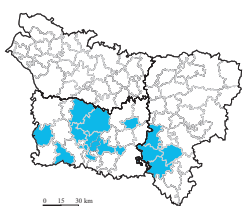
Sources : Caf, Cpm, DGI, Insee, MSA, RSI

Exploitation OR2S

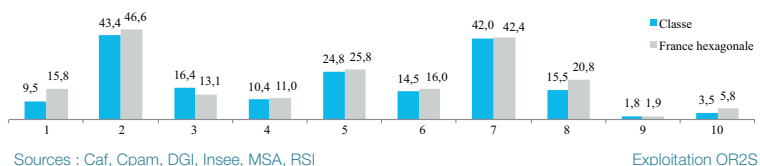
Les EPCI constituant cette classe, se trouvent dans une situation sociale un peu plus favorisée que ceux appartenant aux trois classes présentées sur la page ci-contre et sont proches de la situation nationale. Ainsi, les taux d'allocataires des différentes prestations sociales y sont un peu plus faibles, plus particulièrement pour les allocations logement, l'ASF et le RSA socle à destination des familles monoparentales. De même, les proportions de familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans, de jeunes de 20-29 ans pas ou peu diplômés et le taux de chômage sont inférieurs dans les EPCI de cette classe à ceux des EPCI constituant les trois classes précédentes. Les parts de familles dont les ressources sont inférieures à la moitié et aux trois quarts du Smic sont également moindres pour les EPCI de cette classe. De plus, la densité de logements sociaux est relativement petite, avec une part plus faible de logements construits avant 1975 et une part de logements individuels parmi l'ensemble des logements sociaux plus importante. Cette classe est marquée par un important accroissement annuel de la population, du même ordre que celui observé au niveau national.

Situation sociale intermédiaire, avec une population plus jeune

Composée d'EPCI situés dans l'Oise et le sud-ouest de l'Aisne, cette classe a une situation sociale un peu plus favorisée en regard de la situation régionale et proche de la situation nationale, avec une population relativement jeune.



16 EPCI regroupant 290 000 habitants, soit 15,2 % de la population régionale²



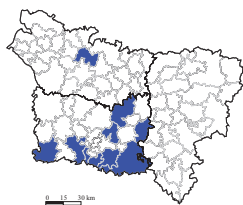
Sources : Caf, Cpm, DGI, Insee, MSA, RSI

Exploitation OR2S

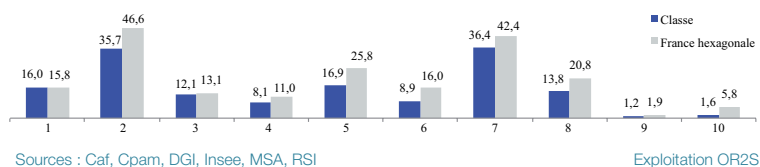
Les EPCI constituant cette classe sont, comme pour la classe précédente, dans une situation un peu plus favorisée que ceux des trois classes présentées sur la page ci-contre et sont proches de la situation nationale. Mais, ce qui la distingue de la classe précédente, est la jeunesse de la population, caractérisée par une proportion plus faible de personnes de 75 ans ou plus. En regard de la situation régionale, les taux d'allocataires du RSA activité et, de manière moindre, du RSA socle pour les couples sont moins importantes. Ce même constat est retrouvé pour le taux de bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (Apa) à domicile et la part de pensions vieillesse versées à des personnes de 75 ans ou plus. Les proportions de familles dont les ressources sont inférieures à la moitié et aux trois quarts du Smic sont également moindres.

Situation sociale favorable

Composée d'EPCI situés essentiellement dans le sud et l'est de l'Oise, cette classe a la situation sociale la plus favorisée de la région avec des indicateurs sociaux qui sont souvent meilleurs que ceux observés au niveau national.



11 EPCI regroupant 270 000 habitants, soit 14,1 % de la population régionale²



Sources : Caf, Cpm, DGI, Insee, MSA, RSI

Exploitation OR2S

Les EPCI constituant cette classe sont ceux qui présentent la situation sociale la plus favorisée de la région. Il s'agit de la seule classe à avoir des indicateurs sociodémographiques qui soient globalement plus favorables que ceux observés au niveau national. Ainsi, cette classe est caractérisée par une plus faible proportion de foyers fiscaux non imposables, se traduisant par le fait que tous les EPCI de cette classe ont une proportion moindre que celle observée au niveau national. Fort logiquement, les revenus nets imposables moyens par foyer fiscal y sont plus élevés. La part des actifs occupés cadres ou exerçant une profession intellectuelle supérieure parmi l'ensemble des actifs occupés et celle des professions intermédiaires sont également plus importantes et, à l'inverse, celle des ouvriers y est moindre. Le taux de chômage est également plus bas. La part de jeunes de 20-29 ans sortis du système scolaire pas ou peu diplômés est moins importante. La part des allocataires percevant différentes prestations sociales (prestation d'accueil du jeune enfant - Paje -, RSA, allocations logement et AAH) y est également moins élevée, de même que le taux de bénéficiaires de la CMU complémentaire.

Indicateurs représentés graphiquement et utilisés pour effectuer la typologie

Dix des vingt indicateurs utilisés pour la réalisation de la typologie sociale ont fait l'objet d'une représentation graphique. Figure ci-dessous la liste avec la correspondance du numéro indiqué sur le graphique :

- 1 : Actifs occupés de 15 ans ou plus cadres ou exerçant une profession intellectuelle supérieure au RP 2007 (pour 100 actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi) - source : Insee
- 2 : Foyers fiscaux non imposables sur le revenu en 2009 (pour 100 foyers fiscaux) - source : DGI
- 3 : Jeunes de 20-29 ans sortis du système scolaire pas ou peu diplômés au RP 2007 (pour 100 jeunes de 20-29 ans non scolarisés) - source : Insee
- 4 : Chômeurs de 15 ans ou plus au RP 2007 (pour 100 actifs de 15 ans ou plus) - source : Insee
- 5 : Allocataires de l'AAH au 31/12/2009 (pour 100 personnes de 20-59 ans) - sources : Caf, MSA, Insee
- 6 : Allocataires du RSA activité au 31/12/2009 (pour 100 ménages) - sources : Caf, MSA, Insee
- 7 : Allocataires au 31/12/2009 (pour 100 ménages) - sources : Caf, MSA, Insee
- 8 : Familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans au RP 2007 (pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans) - source : Insee
- 9 : Fécondité des mères mineures en 2005-2009 (pour 1 000 femmes de 12-17 ans) - source : Insee
- 10 : Bénéficiaires de la CMU complémentaire au 31/12/2009 (pour 100 habitants) - sources : Cpm, MSA, RSI, Insee

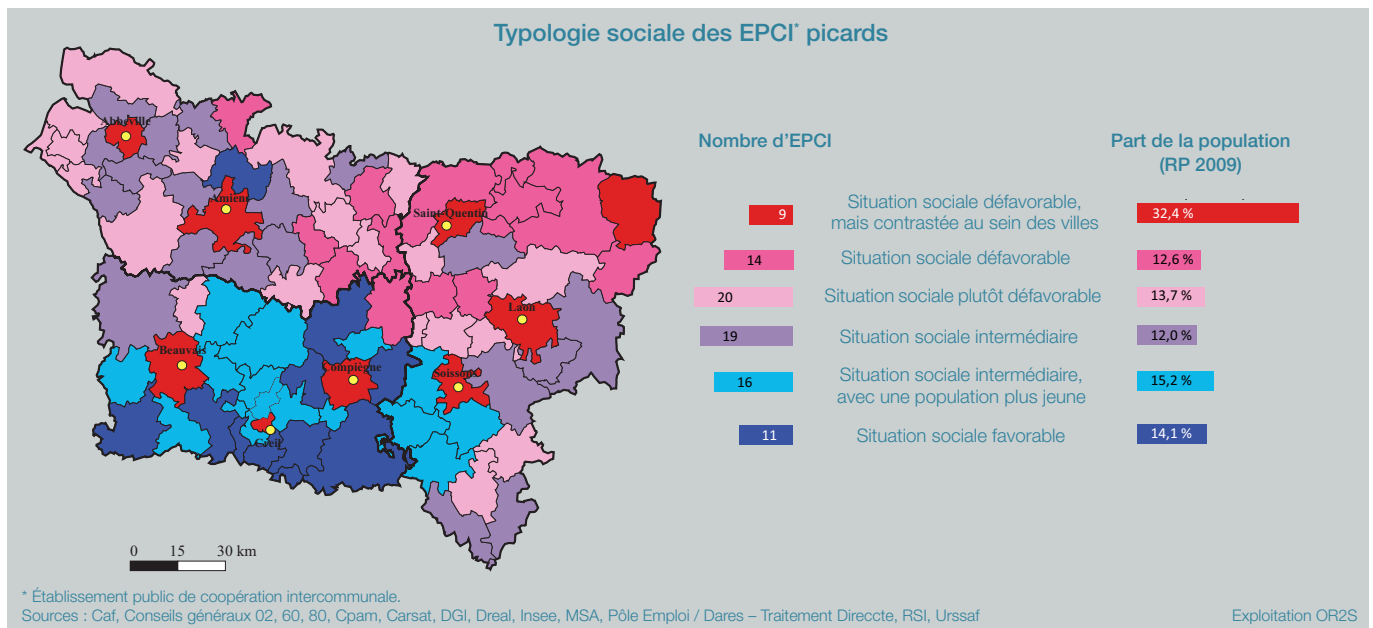
Les dix autres indicateurs ayant permis d'effectuer la typologie sociale sont : densité de logements sociaux (Dreal, Insee - 01/01/2008), taux d'allocataires de l'ASF (Caf, MSA, Insee - 31/12/2009), taux d'allocataires du RSA majoré (Caf, MSA, Insee - 31/12/2009), taux d'allocataires du RSA socle seul (Caf, MSA, Insee - 31/12/2009), taux d'allocataires ayant droit à une allocation logement (Caf, MSA, Insee - 31/12/2009), part d'allocataires avec enfant(s) (Caf, MSA - 31/12/2009), part de familles dont les ressources mensuelles sont inférieures à 75 % du Smic (Caf - 31/12/2009), montant moyen mensuel des pensions vieillesse (Carsat, MSA - 2009), part des personnes de 75 ans ou plus (Insee - RP 2007), taux de bénéficiaires de l'Apa à domicile (Conseils généraux 02, 60 et 80, Insee - 31/12/2008).

Le paysage social de la Picardie est très hétérogène, avec une forte disparité nord-est/sud-ouest

Une typologie réalisée rend compte des fortes inégalités territoriales et sociales qu'il existe en Picardie. Ainsi, le traitement de données reposant sur vingt indicateurs marqueurs du domaine social a permis de regrouper les 89 établissements publics de coopération intercommunale¹ (EPCI) de Picardie en six classes, dissociant des zones présentant des caractéristiques sociales contrastées. Certains secteurs, notamment au nord de l'Aisne, se trouvent dans une situation sociale défavorisée en regard de la France hexagonale. À l'inverse, d'autres zones connaissent une situation plus favorable que le niveau national, notamment au sud de l'Oise. La plus grande partie de la région se situe à un niveau intermédiaire. La situation dans les grandes villes est spécifique. C'est la raison pour laquelle une analyse au niveau des EPCI ne permet pas de rendre compte des disparités qu'il peut exister entre les villes de la région, *a fortiori* au sein même de ces villes. En effet, une part importante de personnes vivent de manière précaire ou ont tout du moins des conditions de vie plus défavorables ; ceci est par

exemple illustré par les taux importants d'allocataires des différentes prestations sociales. En parallèle, d'autres personnes sont dans une situation sociale plus favorable ; ceci est reflété par la proportion d'actifs occupés plus importante pour les cadres et les professions intellectuelles supérieures. Ainsi, une analyse spécifique réalisée sur les grandes villes de la région à un niveau géographique plus fin, à savoir les quartiers, illustre ceci (*cf.* encadré en page centrale sur la typologie des huit principales villes). Celle-ci montre, à l'image d'ailleurs de ce qui peut être observé dans les zones plus rurales de la région, que la situation sociale entre les grandes villes de la région est contrastée. Ainsi, celles du nord de la Picardie (Saint-Quentin et Abbeville) sont dans une situation sociale plutôt défavorisée que les grandes communes de l'Oise (Compiègne et Beauvais) qui présentent une situation sociale plus favorisée. La ville de Creil dans l'Oise fait toutefois exception, avec une part importante de sa population qui vit dans des quartiers défavorisés, voire très défavorisés.

¹ Le découpage utilisé pour effectuer ce travail est celui en vigueur en novembre 2008. Avec le découpage de janvier 2013, la région compte désormais 86 EPCI.



Construction de la typologie sociale

Le traitement de données qui repose sur vingt indicateurs du domaine social (*cf.* encadré au verso) a permis de regrouper les 89 EPCI de Picardie en six classes. Ces vingt indicateurs couvrent des thématiques variées du domaine social : démographie, emploi, fragilité professionnelle et revenu, éducation et scolarité, prestations de nature sociale, logement, personnes handicapées, enfance et familles, personnes âgées. Ils ont été sélectionnés parmi plus de quatre-vingt indicateurs* de façon à couvrir le maximum de champs étudiés et à avoir une non-redondance de l'information. Pour ce faire, deux méthodes statistiques ont été employées, une analyse en correspondance principale (ACP) et une classification ascendante hiérarchique (CAH). L'objectif de l'ACP est de décrire un ensemble d'observations à partir de plusieurs variables quantitatives. Cette méthode permet d'identifier les variables (ici indicateurs) qui résument au mieux les différences entre individus (ici EPCI) étudiés. L'objectif de la CAH est de regrouper les individus en un nombre restreint de classes homogènes et qui soient le plus dissemblable entre elles.

* Présentés pour la plupart dans le douzième Croisement d'informations régionalisées et disponible en téléchargement sur le site internet de l'OR2S (www.or2s.fr) et sur celui de la Plateforme sanitaire et sociale de Picardie (www.pf2s.fr).

À l'occasion du débat en Picardie sur la Stratégie Nationale de Santé, trois plaquettes ont été produites. L'une traite de la santé, celle-ci du social et la dernière illustre le lien entre santé et social.



Ce document a été imprimé à 500 exemplaires en février 2014 par l'OR2S.

Il a été réalisé avec le soutien financier de l'agence régionale de santé de Picardie, de la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Picardie et du conseil régional de Picardie.

Il a été rédigé par Nadège Thomas, Sophie Debuissier et Alain Trugeon.

Il a été mis en page par Sylvie Bonin.

Directrice de la publication : D'Élisabeth Lewandowski.

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL DE PICARDIE

Faculté de médecine 3, rue des Louvels 80036 Amiens cedex 1 - Téléphone : 03 22 82 77 24 Télécopie : 03 22 82 77 41 - Adresse Mail : info@or2s.fr - Sites internet : www.or2s.fr - www.pf2s.fr